

ambitieux. Le Brésil, l'Uruguay et le Mexique s'opposaient, quant à eux, à l'adoption d'une date limite avant même que les négociations ne débutent. Ils se sont toutefois ralliés au consensus en faveur de 2005, échéance qui a finalement été retenue lors du Sommet de Miami. Plus tard, le Canada a tenté sans succès, de rapprocher encore une fois la date cible, proposant que les négociations se terminent en 2003.

*Les accords préliminaires.* Une fois la question de la date limite réglée, un autre thème relié au rythme des discussions est apparu à l'ordre du jour : les accords préliminaires. Alors que certains pays, notamment le Mexique et le Brésil, cherchaient à retarder le plus possible le moment où ils allaient devoir faire des concessions à leurs partenaires dans le cadre de la ZLEA, d'autres comme le Canada et les États-Unis désiraient, à l'inverse, obtenir rapidement des gains de leur participation à ces négociations. Depuis la rencontre de Belo Horizonte, ces deux pays ont tenté d'amener le reste de la région à signer des accords préliminaires dès l'an 2000.

Les membres du Mercosur s'opposent à ce que des accords préliminaires soient signés avant la fin des négociations en s'appuyant sur le concept d'engagement unique (*single undertaking*) accepté à Belo Horizonte comme principe devant guider les négociations. Ce concept est généralement interprété comme une obligation, pour les pays impliqués dans les négociations, de se soumettre à l'ensemble des engagements définis dans l'accord. Les membres du Mercosur lui ont cependant donné un autre sens : tout demeure négociable tant que l'accord n'est pas définitivement conclu. En soutenant que « rien n'est accepté tant que tout n'est pas accepté », les pays du Mercosur y allaient d'une interprétation libre qui aurait eu pour effet, si elle avait été retenue, de rendre la signature d'accords